



ANNEXE 1 CA FONDATION LOU – BILAN 2014

Bilan et rapport d'activité de l'année 2014

Rapport d'activité 2014

Si l'année précédente (2013) a été « faste » pour la Fondation Lou en termes de financement et de notoriété (le clip “Lou, je m'appelle Lou” (fin 2012), le concert “La jam de Lou” et la participation de Lou à la soirée de Cap48, l'année 2014 est une année “creuse” à ce propos, entraînant une érosion des ventes du DVD et des dons.

Par contre, un certain nombre d'activités sont à mettre à l'actif de la Fondation pour cette année dont principalement le lancement du projet “Avenir de Lou” et la location / sous-location de bureaux qui permettent enfin à la Fondation et aux 2 autres associations sous-locatrices de développer leur travail dans un environnement adapté et plus efficace.

Point par point :

1. Vente du DVD « Lettre à Lou » :

240 DVD ont été vendus en 2014 (386 en 2013 et 246 en 2012) pour un montant de 2.480,75 €.

Fin de l'année, nous en étions à 7.677 DVD vendus.

Il devient important de définir à ce propos une stratégie pour se défaire de la majorité du stock restant (environ 7.900 DVD).

2. Dons :

2014 fut une très bonne année (8.104 €), moitié inférieure à 2013 (l'effet de la chanson), mais restant largement supérieure aux années précédentes.

3. Travaux de communication / sensibilisation (Conférencier) :

En 2014, Luc Boland a répondu à 7 demandes de projection / conférence / débat (2 en 2013 et 5 en 2012) : Lyon, Paris, Mouscron, Comines, Gemboux, Diocèse du Hainaut.

Ces sensibilisations sont à chaque fois l'occasion de belles sensibilisations et de la vente de quelques DVD.

4. Le soutien aux familles d'enfant atteint du syndrome de Morsier :

Le soutien aux familles d'enfants porteur du syndrome de Morsier par la Fondation continue au gré des contacts reçus.

2014 aura été une année calme, avec peu de nouveaux contacts.

5. Actions événements et communications de Fondation Lou :

Parmi les nombreuses sollicitations qui nous sont encore parvenues en 2014, cinq ont été acceptées : une 3^{ème} participation de Lou à la grande soirée télévisée de clôture de Cap48 (où Lou a repris la chanson « Dans les yeux de ma mère » de Arno), la participation au « Handi Awards » à Bruxelles où Lou a reçu le prix de la culture, le Festival Rock21 au profit de la trisomie lors duquel Lou a joué avec le groupe Lemon Straw, un concert de jazz avec l'orchestre du Shape (au bénéfice de l'association « les amis de Vava ») et enfin, la participation de Lou à un festival international « art et handicap » à Modène en Italie pendant cinq jours, durant lequel il a joué avec un orchestre de 50 jeunes musiciens et le groupe australien « Ruddely Interrupted ».

Chacune de ses prestations a permis à Lou de vivre de nouvelles et grandes expériences.

6. Actions en faveur de Lou :

Depuis septembre 2013, la Fondation a pris en charge un traitement cognitif alternatif et donc non remboursé par la sécurité sociale : le neurofeedback.

Le traitement s'est poursuivi en 2014, mais de manière plus espacée.

7. Le projet de maison de vie :

Le dossier est enfin lancé et recadré, même si il rencontre de nombreux obstacles.

Priorité a été donné à un centre de jour, puisqu'en 2018 ou 2019 au plus tard, Lou ne sera plus scolarisé et donc sans aucune activité de jour.

Voici un bref résumé de l'ouverture du chantier :

L'idée est de créer (ou de s'associer à) un centre de jour pour personnes handicapées, dans lequel y seront organisés des activités musicales collectives et individuelles avec un objectif de production, de réalisations et de diffusions vers la société, dans une perspective d'inclusion, de mise en valeur des potentialités des personnes porteuses de handicap, tout en permettant, par les recettes, de contribuer au financement du centre (à titre d'exemple, le premier concert de Lou en 2013, a généré des bénéfices pour un montant de près de 7.600 € à la Fondation Lou).

Ces activités pourraient être élargies à d'autres activités culturelles (arts de la scène, arts plastiques) dans les mêmes objectifs, en fonction du nombre nécessaire/légal d'usagers à accueillir dans ce centre (16 pers. minimum).

Ce projet s'adresserait donc à des personnes porteuses de handicap développant un réel potentiel ou un don musical (ou artistique) avéré (quelque soit la déficience).

Ce centre aurait pour ambition de développer 4 types d'activités :

- projet musical ou artistique de groupe,
- projet musical ou artistique individuel (selon la personne et ses capacités),
- activité éducative (poursuite d'apprentissages nécessaires à une autonomie optimisée, apprentissages à l'autonomie adaptée),
- activités culturelles et de loisirs.

Dans cette logique, le centre devrait disposer :

- De salle(s) de répétition et d'activités artistiques
- D'un « studio » d'enregistrement numérique intégré
- Outre l'encadrement habituel d'un CDJ, d'un encadrement par des professionnels bénévoles ou semi-bénévoles ayant des compétences techniques et artistiques (musicien, ingénieur du son, ...)

Dans des perspectives de mutualisation, de rentabilité et d'inclusion :

- Le lieu pourrait servir en soirée (inoccupé par le centre de jour) de lieu culturel ou de lieu de réunion pour des asbl.

Les difficultés liées au projet :

L'aspect financier :

D'après l'étude de l'asbl Constellation (subsidé par la COCOF début 2000), on estime les coûts de réalisation d'un centre de jour entre 1 millions et 1 millions et demi d'euros, que ce soit pour l'acquisition d'un bien immobilier et son adaptation, ou pour la construction. Ces montants doivent sans aucun doute être indexés.

Cette même étude estime les coûts de fonctionnement annuels entre 500 et 600.000 €. Ce montant ne tient pas compte de la spécificité propre à ce projet qui génèrera des coûts « artistiques » (personnel, matériel, ...).

Enfin, il ne faut pas espérer recevoir un agrément (subsidés publiques) avant au minimum deux ans de fonctionnement, ce qui implique un financement privé du fonctionnement pendant trois ans, soit environ 1.500.000 €.

Outre les aspects financiers :

D'autres difficultés doivent être prises en compte :

- L'acquisition ou la construction du lieu.
- Les coûts immobiliers à Bruxelles et le manque de moyens financiers de la région bruxelloise.
- Le « casting » des bénéficiaires qui doit être pensé afin d'éviter des souffrances auprès de parents et personnes désireuses de rejoindre le centre, mais dont les capacités artistiques seraient faibles, voire inexistantes.

(Un réel potentiel existe concernant les bénéficiaires du centre avec le syndrome de Morsier et le syndrome de Williams (deux déficiences où nombreuses sont les personnes qui développent un réel talent musical), mais se pose le problème de l'éclatement géographique de ces personnes (jusqu'à l'étranger) qui les

empêcherait de s'inscrire à ce centre. Se pose donc la question d'une collaboration ou de la création d'un centre d'hébergement afin de permettre à ces usagers de s'y inscrire.)

- Le cadre légal concernant les droits d'auteur et les liens contractuels entre le CDJ et l'usager.
- Tout revenu d'une PH entraînant une perte ou une diminution de ses allocations, le recours à des fondations privées pour chaque usager ou à une gestion via par exemple la Fondation Portay devra être envisagée.
- Enfin, un risque d'éclatement du projet commun existera en cas de succès d'un bénéficiaire qui l'amènerait, par convenance personnelle, à quitter le centre pour un projet individuel.

Le chanteur Saule a d'ores et déjà marqué son accord pour être le parrain de ce projet.

En annexe une synthèse des contacts pris et collaborations.

8. Placements financiers :

Suite et grâce aux recherches de Michel Vervloet en vue de placer intelligemment et en bon père de famille les avoirs de la Fondation, décision a été prise de placer 30.000 € auprès de la société de crédit CREDAL.

9. Bureau des associations :

Grâce au bon vouloir de la commune de Watermael-Boitsfort, des bureaux de 55 m² ont été mis à la disposition de la Fondation pour un coût réduit (300 €/mois + charges). Ces bureaux sont sous-loués en bonnes et dues formes au asbl EOP ! et PAH, chaque association supportant un tiers des coûts.

10. Conclusions

En conclusion, l'exercice 2014 aura été essentiellement marqué par le lancement effectif du projet pour Lou et l'obtention des bureaux.

10. Projets 2015

L'année 2015 sera centrée sur le développement du projet de centre pour Lou et d'autres.

A discuter :

- Investissement dans la refonte du site
- Organisation d'événement (nouveau concert de Lou ? nouvelle chanson ?) en vue du financement de la Fondation.
- Edition et commercialisation du livre pour la jeunesse « Marguerite la vache multicolore » réalisé par Luc et Mathilde Boland.

Rapport financier 2014

Comptes annuels 2014 :

L'actif de la Fondation Lou étaient, au 31/12/2013 de + 136.952,57 € (128.513,26€ en 2013 (+8.439,31€)).

La capitalisation de la Fondation Lou est donc aujourd'hui supérieure de 30 % par rapport à la mise de départ.

Le solde des comptes de la Fondation Lou étaient, au 31/12/2012 de + 94.319,33 € (118.786 € en 2013) + 30.000 € de fond déposé chez Crédal, soit un total de 124.319,33 € auquel il convient de rajouter 9.133,03 € de stock marchandise (DVD) et la garantie locative des bureau (600 €).

Etat des comptes au 31/12/2013 :

- 1.267,51€ sur le compte courant 001-4923994-59
- 19,40 € sur le compte EVENT 001-5348335-25
- 208,14 € sur le compte DVD 001-5377204-85
- 1.009,41 € sur le compte DONS 001-5377195-76
- 2.013,02 € sur le compte épargne 035-5821634-26
- 88.877,28 € sur le compte Projet Lou 035-7260829-32
- 495,62 € en caisse (liquide)

Relevé des encaissements et dépenses 2014:

14.100,39€ d'encaissements (- 14.000/2013 et -10.000/2012) et 7.069,01€ de dépenses (idem 2012 (2013 étant une année hors normes avec la Jam de Lou)).

- Exploitation du DVD « Lettre à Lou » :

Ventes : En 2014, la vente des 240 DVD a rapporté 2.480,75 €.

Charges : 351,45 € (timbres).

- Frais de conférences / projections / débats / prestations :

Tous les frais de transport et logement pour les conférences et projections ont été pris en charges par les organisateurs. Etant au chômage à cette époque, un contrat d'emploi (600 €) a été conclut avec Luc Boland pour l'une de ces prestations dans les heures ouvrables.

Bonne nouvelle : étant dorénavant salarié (ACS) pour le compte de l'asbl EOP ! avec détachement pour la Fondation, il n'y aura plus nécessité de salarier Luc Boland pour ce type de sensibilisation.

Les prestations ont rapporté 1,559.53 € à la Fondation (outre des ventes de DVD) et 183,80 € de frais remboursés.

- Charges de bureaux :

Pour 2014, le loyer et les charges s'élèvent à 1.429,60 € dont 800 € ont été pris en charge par les autres associations. Un décompte des charges (229,60 € pour 2014) sera effectué et partagé tous les six mois (février 2015 et août 2015 etc.).

- Dons :

En 2014, les dons se sont élevés à 8.104 €, soit une baisse de ± 11.000 € par rapport à 2013 (19.300,95 €), mais largement supérieur aux années précédentes.

641 € de dons proviennent de paypal (617,48 € net), 5.000 € par virements et 2.463 € provenant d'une convention entre les parents de Lou et Geneviève Turner-Bailly (grande tante) concernant le remboursement d'un prêt pour la rénovation du gîte d'Acul. En lieu et place de rembourser Mme Turner, celle-ci a demandé que les versements soient effectués au bénéfice de Lou et de la Fondation, soit 58 mensualités de 821 € (du 3/10/14 au 3/7/2019) pour un montant total de 47.618 €.

A noter enfin que 5 ou 6 personnes font des paiements mensuels de petites sommes allant de 5 à 20 € par mois. Un courrier de remerciement ainsi que des vœux leur ont été envoyés fin 2014.

Dons et cotisations : 75 € versés à Cap 48

- Droits d'auteurs :

Luc Boland et Vincent Boland ayant cédé leurs droits, les diffusions des vidéos sur You Tube, la vente de la chanson sur I-Tunes ainsi que le blog ont généré 1.156,94 € de droits. (2013 = 1.937,34 €).

- Actions en faveur de Lou :

La Fondation a continué la prise en charge du traitement cognitif « neurofeedback » pour un montant de 600 €.

- Divers / charges :

Les dépenses courantes et frais de fonctionnement de la Fondation ont représenté (hors salaire et honoraires divers) une charge totale de 5.869,01€ (+ 1.672 €/2014 - +2.922 €/2012).

Par rapport aux années précédentes, les charges sont donc en hausse, liées à l'acquisition des bureaux. Cela implique la nécessité absolue de maintenir des sources de rentrées pour la Fondation afin d'éviter que le capital stagne ou ne baisse.

Les dépenses sont ventilées dans le bilan BNB page 4.

Charges et produits financiers :

- Frais bancaires : 174,18 € (dont commission sur chèques étrangers > dons)
- Intérêts bancaires : 2.171,11€

En vous remerciant de votre attention.

Luc Boland

Président

Documents annexés : bilan abrégé BNB